

Développement de services d'aide à domicile pour les aînés

Fiche n° 10

Priorité : Lot 3

1. Description du projet

Ce projet consiste à mettre sur pied différentes initiatives d'aide aux aînés pour leur permettre de continuer à habiter dans leur maison et à compléter en cela les initiatives déjà existantes du « Ci-ro-sel » (Système d'Echange Local de Rochefort et Ciney – <http://cirosel.be/>) en matière d'échange de biens et de services divers (voir brochure de la FRW sur l'économie sociale publiée fin juin 2018).

Ces nouvelles initiatives consisteraient en :

- Services de courses (en priorité sur les marchés locaux) ;
- Réalisation de petits travaux (remplacer une ampoule, resserrer un robinet...) ;
- Mise en place d'une économie sociale avec pour objectifs une aide/des services ne se confinant pas aux seuls aînés ou personnes précarisées mais élargie aux personnes fragilisées voire aux aidants proches (Entreprise d'économie sociale de type « Foyer St-Vincent », Service Provincial d'Assistance Familiale « SPAF » et l'Aide à Domicile en Milieu Rural « ADMR ») :
 - o Aide familiale ou ménagère et repassage ;
 - o Garde à domicile ;
 - o Ouvrier polyvalent...

Il s'agirait également de compléter ou de renforcer des services existants :

- Renforcement de Cirose, Altéo, Accueil Famenne... ;
- Encouragement au bénévolat impliquant la gratuité du service ;
- Augmentation des interventions de la Commune ou du CPAS (titres services)...

2. Justification du projet (*par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé*)

De nombreux services sont disponibles comme Altéo, Gamedella, la Passerelle, le SPAF et l'ADMR et surtout l'asbl Accueil Famenne connue dans toute la commune. Par ailleurs, un très gros travail de prévention est réalisé par la commune et différentes structures.

Le home de Rochefort est un atout important, même si certains estiment qu'il y faudrait plus de personnel qualifié et davantage de chambres individuelles.

D'une manière plus générale, les participants de plusieurs villages ont estimé qu'il manquait des activités et services pour les aînés, notamment de l'intergénérationnel (voir fiche 10 du lot 2).

Par ailleurs, de nouvelles formations et le développement d'initiatives citoyennes en faveur de l'économie locale pourraient également répondre au besoin de services élargis à différentes catégories de la population (voir fiches 1 du lot 2 et fiche 2 du lot 3).

La CLDR estime que la demande pour ce type de services va certainement augmenter vu le vieillissement de la population. Il faut d'abord soutenir ce qui existe, puis compléter progressivement le dispositif en fonction des demandes.

3. Lien avec la stratégie du PCDR (*enjeux, défis, objectifs...*)

En 2030...											
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire				Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

1.1/ Développer l'économie résidentielle (*biens et services à la population locale, équipements, soins... en lien aussi avec le vieillissement de la population*).

1.3/ Encourager et accompagner les jeunes vers le monde professionnel (*contact avec entreprises, liens avec les acteurs de l'enseignement, emplois moins qualifiés pour populations plus sensibles au chômage, formations en lien avec les secteurs d'emplois...*).

4.1/ Mettre en place des initiatives pour les différentes tranches d'âges (*viser à mieux accompagner les aînés, développer les services d'accueil et /ou garde de la petite enfance : 0-3 ans...), avec une attention accrue et spécifique envers les jeunes.*

Annexes

/